

le mag Aureilhan

#39 - août 2025 / Toute l'information de votre Ville

www.ville-aureilhan.fr   Mairie d'Aureilhan



**Cœur Historique :
les travaux sont
terminés**

Dossier p. 6 à 8

Budget Participatif

Bilan des 5
années de
mandat
p. 5

Mille-Clubs

Tout savoir sur
les travaux en
cours
p. 10

Festivités

Programme des
Fêtes d'Aureilhan
p. 13



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 5 BUDGET PARTICIPATIF
- 6 DOSSIER CŒUR HISTORIQUE
- 9 ESPACES VERTS
- 10 MILLE-CLUBS
- 11 TRAVAUX
- 12 DIVERS
- 13 FÊTE LOCALE
- 14 CULTURE
- 15 ESPACE DE VIE SOCIALE
- 16 SANTÉ
- 17 SOLIDARITÉ - ÉDUCATION
- 18 INCIVILITÉS
- 19 VIE COMMUNALE
- 20 VIE ASSOCIATIVE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNES DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE



De nouveaux chars vous attendent au défilé de la Cavalcade prévu le dimanche 28 septembre, lors des Fêtes d'Aureilhan. Retrouvez le travail unique et sur mesure des petites mains bénévoles.

Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

☎ 05 62 38 91 50

- Du lundi au vendredi
08h30-12h00
et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal

☎ 05 62 44 20 00

- Du lundi au vendredi :
8h30-13h00 et 14h00-19h30
- Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services

☎ 05 62 32 60 40

- Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h
- Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale

☎ 05 62 38 91 52

- Permanences d'accueil du public :
- Les lundis 9h30- 11h30
 - Les jeudis 14h00- 16h00

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

Conception éditoriale, rédaction,

mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock

Imprimerie : Messages, papier 100%
recyclé

Distribution : Nexstone services

Nombre d'exemplaires : 4 400

Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand

BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les

actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

La Ville d'Aureilhan fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr



LE TRI
+ FACILE





Emmanuel ALONSO,

Maire d'Aureilhan,
Conseiller Communautaire de
la Communauté
d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

L'édito du Maire

Cet éditto est le dernier du mandat en raison de l'entrée en vigueur prochaine des règles liées à la période de campagne électorale. Une émotion particulière liée au symbole du contexte local, puisque le temps est venu de clôturer ce mandat sous le signe de la fête d'Aureilhan. De bon augure ! Un moment particulièrement convivial et joyeux, mis en place pour le plus grand nombre afin de nous permettre de nous retrouver et de passer des moments inoubliables. Une émotion, ensuite, liée à l'aboutissement d'une démarche collective portée depuis 2020 pour chacune et chacun d'entre vous sur la base d'un projet clair, véritable feuille de route ayant rythmé notre quotidien.

Localement, l'engagement de l'équipe a ainsi été constant, malgré un début de mandat placé sous le signe du COVID et ses restrictions, auxquels se sont ajoutées ses conséquences sociales et économiques, pour finir dans un contexte international également perturbé. Ce contexte lourd n'a pas empêché, six ans plus tard, la réali-

sation de 90% des projets pour lesquels nous nous étions engagés devant vous. Ce numéro d'Aureilhan Mag' en témoigne encore, comme par exemple avec la fin de la restructuration du Cœur historique, ou bien la réhabilitation du local Mille-Clubs situé au Parc des sports. Moins visible mais tout aussi déterminant, l'accompagnement des projets qui permettraient de

« Proximité, écoute et transparence : les bases de l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale. Un collectif au service de tous les habitants, qui a permis la réalisation de 90% des projets pour lesquels nous nous étions engagés devant vous en 2020 ».

sauver le patrimoine qu'est la Tuilerie Oustau, toujours propriété privée. Contrat rempli, le tout avec maîtrise financière ! Sans oublier bien évidemment les aléas du quotidien, comme en témoigne la coupure d'alimentation en eau potable intervenue les 17 et 18 juillet. Cet épisode nous a rappelé le caractère précieux des services publics, avec une issue positive placée sous le signe de la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués pour réparer cette panne et, dans l'attente, y pallier. La Municipalité, ses élus et Services, remercient à ce titre les usagers et tous les partenaires publics et privés mobilisés et unis illustrant la notion de solidarité.

Si cette satisfaction du devoir accompli peut se ressentir, elle s'exprime cependant dans un contexte national et interna-

tional toujours plus incertain. Comme socle, nous conservons la nécessaire force du collectif et la prise en compte des diverses échelles d'actions et d'engagements. Depuis la Commune, nous en avons parlé, à la Communauté d'Agglomération avec le développement économique, l'aménagement de l'espace et les mobilités. Ou bien encore à l'échelle du Département avec le contournement Nord, l'adaptation au changement climatique avec la création de réserves d'eau. De notre côté, le choix est clair : la proximité, avec transparence et responsabilité.

Ensemble, satisfaisons-nous légitimement de voir Aureilhan continuer de vivre, évoluer et s'adapter en proposant de nouvelles initiatives. Le tout, dans un monde qui évolue aussi, nous rappelant au quotidien que tout ce qui est collectif, comme par exemple les services publics, demeure aujourd'hui porteur de sens, en se combinant aux attentes et aux besoins individuels que peuvent être, par exemple, la sécurité, la santé ou bien encore la préservation du cadre de vie. Mais cette action forte du quotidien ne saurait mettre de côté le principe de réalisme. Puisqu'il y a tant à faire, jusqu'au bout, notre équipe restera mobilisée. À vos côtés, pour vous et avec vous.

*Fidèlement et avec
détermination,*

Emmanuel ALONSO
Le 30 juillet 2025



Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ?

Le Maire et les Maires-Adjointes vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.

Retour en images



6 avril 2025. Cérémonie de citoyenneté.



8 juillet 2025. Opération « Premières pages » au parc de l'ECLA.



23 avril 2025. Réunion Publique sur le Budget.

Retrouvez les événements sur Facebook : Mairie d'Aureilhan



29 avril 2025. Portes ouvertes des écoles et du Restaurant Scolaire.



16 mai 2025. Spectacle sur la différence à l'école maternelle des Cèdres.



12 juin 2025. ECLA : portes ouvertes de l'école de musique.



8 mai 2025. Cérémonie de commémoration.



23 juin 2025. Remise du « Permis Internet » à des élèves de CM2 de l'école élémentaire des Cèdres.

BUDGET PARTICIPATIF

5^{ème} édition
2024-2025

Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.

2 des 5 projets présentés pour le vote lors de l'édition 2024-2025 sont lauréats !

L'édition 2024-2025 du Budget Participatif, ce sont :

- 38 projets proposés par les Aureilhanais en fin d'année 2024.
- 5 projets soumis au vote de mars à avril.
- 2 projets retenus.



Les projets retenus au terme de l'édition 2024 - 2025 :

- Création d'un City Stade à l'EMSA, (145 votes).
- Remplacement du sol de l'aire de jeux de l'ECLA, (97 votes).

La Commune remercie les votants pour leur implication citoyenne.

Calendrier et budget



Les projets seront réalisés à partir de l'automne 2025 avec l'intégration d'un sol souple pour l'aire de jeux de l'ECLA. L'enveloppe totale pour cette dernière édition s'élèvera probablement à 120 000€, comme ce fut le cas en 2023 avec la création du Skate-park.

Chiffres clés :

- **51 ans** : c'est l'âge moyen des votants en 2025 à Aureilhan, 2/3 d'entre eux ont opté pour le vote numérique.
- **1 972** : c'est le nombre total de votes lors des 5 éditions aureilhanaises.
- **465** : c'est le nombre de collectivités territoriales françaises qui ont proposé un Budget Participatif à leurs habitants en 2024.
- **100 000 €** : c'est la somme annuelle allouée au budget participatif aureilhanais, contre 63 848€ sur la moyenne des collectivités de 5 à 20 000 habitants en 2024. (source : jean-jaures.org).

Retrouvez les projets des 5 éditions sur la plateforme dédiée : aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr



Le Mot d'Isabelle CHÉDEVILLE,
Maire-Adjointe
déléguée à la Démocratie Participative

La création d'un Budget Participatif était l'un des engagements forts de l'équipe Municipale en 2020. Cinq ans plus tard, nul doute que l'essai est transformé. Non seulement Aureilhan a été la première Ville des Hautes-Pyrénées à mettre en place un Budget Participatif, mais ce sont surtout cinq éditions qui se sont depuis succédées. Chacune a vu le renforcement de la participation des habitants, et la réalisation de projets proposés et choisis par les habitants eux-mêmes, comme par exemple avec le skate-park de l'EMSA, les stations vélos, la vocalisation des feux tricolores du centre-ville, le parcours sportif-santé au bois, et bien d'autres encore. En cinq ans, cette démarche citoyenne et participative aura ainsi bénéficié d'une enveloppe globale de 500 000 €.



Le Mot de Janine DUCLOS,
Porteuse du projet
Vocalisation des feux
tricolores du centre-ville (4^{ème} édition)

Je me réjouis de la mise en place du Budget Participatif à Aureilhan. Les projets retenus, qui permettent de rapprocher les citoyens de la vie municipale, sont de nature à couvrir nombre de domaines quotidiens (lutte contre les moustiques, sécurité des enfants et des personnes malvoyantes, etc...). Depuis la mise en place de la vocalisation des feux tricolores du centre-ville, les retours sont extrêmement positifs.

L'objectif premier de l'Association Valentin Haüy, dont je suis membre, est de maintenir l'autonomie des personnes malvoyantes : la vocalisation des feux y concourt.

Je remercie Monsieur le Maire et son équipe, en mon nom propre et au nom de l'Association.

Dossier travaux

Cœur historique

Réaménagement du Cœur historique : harmonie entre déplacements et renaturation

Les travaux d'aménagement du Cœur historique, concentrés autour de l'îlot composé de l'avenue du Bois et de l'allée du 1^{er} Régiment de Bigorre, sont terminés. Retour sur ce chantier d'ampleur, qui redonne un tout autre visage à cet espace central d'Aureilhan.



Présentation des aménagements.

Développer les services et les fonctions du centre-ville

Réalisés en 2024 et 2025, les travaux du Cœur historique accompagnent une politique plus globale de la Municipalité visant à développer des Services autour de la Mairie. Initiée depuis plusieurs années, cette démarche a notamment vu l'ouverture du Centre de Santé Municipal, de l'Espace France Services, du Poste de Police Municipale ou bien encore l'acquisition de l'ancienne brasserie « Le Central ». L'enjeu est simple : développer les fonctions du centre-ville afin de le faire vivre, le rendre attractif, dynamique et vivant. Si cet ensemble paraît évident aujourd'hui, il est le fruit d'une réflexion po-

sée sur le long terme. Initiée en 2020, dès le début du mandat, elle s'est accompagnée en décembre 2022 d'une étude visant à mettre en place une démarche globale et cohérente pour améliorer progressivement le fonctionnement urbain du centre-ville, élargie aux services publics dans un rayon de 500 mètres. Qu'il s'agisse de la concertation publique auprès des riverains, ou bien de l'expérimentation de la mise en sens unique, qui a constaté une diminution de 35% du flux de véhicules et une diminution de leur vitesse : différentes phases sont venues rythmer cette réalisation.





Les 4 objectifs de cette valorisation du Cœur historique :

- 1 - Diminuer le flux de véhicules traversant le centre-ville, tout en permettant la desserte des habitations et en sécurisant les accès riverains.
- 2 - Apaiser le centre-ville en équilibrant la place de la voiture, les mobilités actives et les zones de quiétude.
- 3 - Maintenir à niveau constant le nombre de places de stationnement.
- 4 - Lutter contre les îlots de chaleur en renforçant la végétalisation, avec 56 arbres supplémentaires qui ont été plantés, en désimperméabilisant 50% de la surface de l'aménagement, ou bien encore en mettant en valeur l'eau et le réseau de canaux existants (création de deux fontaines et valorisation du pont du Canal du Moulin).

Les dates clés :

- **Décembre 2022** : réalisation d'une étude pour améliorer le fonctionnement urbain du centre-ville.
- **Juin 2023** : première réunion publique de présentation du projet (phase 1) aux riverains
- **Juillet 2023** : lancement de la phase expérimentale de mise en circulation en sens unique autour du carrefour du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre et de l'avenue du Bois.
- **Janvier 2024** : lancement des travaux de la première phase.
- **Juin 2024** : inauguration de la première phase et du nouveau Square des Droits de l'Homme.
- **Septembre 2024** : Fête d'Aureilhan, premier événement festif inaugurant des éléments techniques intégrés à l'aménagement.
- **Décembre 2024** : seconde réunion publique de présentation du projet (phase 2) aux riverains.
- **Janvier 2025** : lancement des travaux de la seconde phase.
- **Mai 2025** : inauguration de la seconde phase.



Le Mot d'Emmanuel ALONSO, Maire :

« Maintenir des services publics de qualité au plus près des habitants, voilà ce qui constitue assurément pour la Municipalité sa première marque de solidarité. Vouloir densifier et réunir, afin que les gens se croisent, que les lieux vivent : telle est notre volonté politique. Ce projet a débuté dès la campagne des élections municipales de 2020, puisqu'il faisait partie des engagements de la liste « Aureilhan, Unis dans l'Action ». Je remercie l'ensemble des partenaires de cette opération. Qu'il s'agisse des riverains, pour leur mobilisation et participation à ce chantier d'ampleur : si les interrogations étaient nombreuses au départ, nul doute que le résultat apporte aujourd'hui satisfaction. Ou bien encore l'ensemble des entreprises qui ont pu œuvrer sur ce chantier, ainsi que les Services de la Ville. Sans oublier les partenaires financiers, dont l'accompagnement a permis l'aboutissement de cette démarche au long cours. Aux habitants désormais de se saisir pleinement de ce lieu, de se l'approprier, de le faire vivre et de l'animer. Pour cela, je vous donne rendez-vous pour l'édition 2025 de la Fête d'Aureilhan, du 26 au 28 septembre. »

Dossier travaux

Cœur historique

AVANT

PENDANT

APRÈS

Enjeu n°1 : traitement des accès des riverains



Enjeu n°2 : gestion des flux de circulation



Enjeu n°3 : aménager pour apaiser la vitesse et développer la végétalisation



Montant de l'investissement total : 1 246 568 € TTC, dont :

- Travaux et études : 1 099 923,65 € TTC.
- Travaux Syndicat Département d'Énergie : 116 523,82 € TTC.
- Travaux annexes (enduits, lambris, proche et réfection toiture du cloître, peinture des volets de la salle Albert d'Ozon, de l'ancienne Mairie et des portes de l'Église) : 30 120,13 € TTC.

PLAN DE FINANCEMENT :



Département
(Dynamisation
des Communes
Urbaines) :
250 000 € (20%)



État
- FCTVA :
184 881,54 €
(14,9%)
- DETR :
150 000 € (12%)



**Agence de l'Eau
Adour-Garonne :**
95 125 € (7,7%)



Région :
80 000 €
(6,4%)



Autofinancement :
486 561,46 € (39%)

Massifs fleuris

Une nouvelle palette de couleurs aux entrées de ville

Au cours des mois de février et mars 2025, les Services Techniques de la Ville ont procédé à l'embellissement des massifs d'Aureilhan. Ainsi, ils sont intervenus sur les abords du parking Sud de la Mairie, ainsi qu'au Square Pierre-Henri LACAZE (devant le Centre de Santé). Objectifs : réaliser des espaces verts de qualité qui répondent à des enjeux actuels comme la réduction de la consommation d'eau et des interventions des Services Techniques.

Rue Victor Hugo



Rue Marcel Cerdan



Trois autres massifs situés rue Victor Hugo, rue Marcel Cerdan et avenue du Bois ont été réalisés en mars et avril par une entreprise d'aménagement paysager. Une touche de couleur et de modernité qui est la bienvenue avec l'arrivée des beaux jours. Ainsi, Spirée bleue, Deutzia, Bruyère, Daphné odorant et autres espèces végétales ont été plantées sur l'avenue Jean Jaurès, au niveau des croisements de la rue Marcel Cerdan, de la rue Victor Hugo et de l'avenue du Bois.

« Le saviez-vous ? Ce projet avait préalablement été pensé et dessiné par les Services Techniques de la Ville. Vous pouvez retrouver les informations relatives à ces massifs sur l'affichage extérieur de la Mairie, rue Jules Ferry.

Avenue du Bois



Coût de l'investissement :
51 800€ TTC

Réhabilitation du Mille-Clubs : les travaux avancent !

Bâtiment communal patrimonial en fonction depuis près de 60 ans, la réhabilitation du Mille-Clubs est l'un des chantiers majeurs de 2025. Un point sur l'avancée des travaux pour redonner un coup de jeune à ce bâtiment témoin d'une époque... et d'une ambition.

La réhabilitation du Mille-Clubs, c'est avant tout un objectif clair : celui de conserver la signature architecturale de ce patrimoine du XX^{ème} siècle, implanté au Parc des Sports, tout en l'adaptant aux enjeux et besoins actuels. Prévu sur une durée minimale de huit mois, le chantier a débuté en février avec la reprise des branchements et des réseaux. En avril, c'était au tour du désamiantage et de la démolition totale du bâtiment. Il ne restait alors plus que

la dalle. En mai, débutait l'installation des nouvelles cloisons et en juin celle de la charpente.

Les travaux sont estimés à 605 400 € TTC, ils vont se poursuivre jusqu'au mois d'octobre. Le nouveau bâtiment Mille-Clubs sera ainsi accessible en suivant, à compter du dernier trimestre 2025.



23 avril. Démolition du bâtiment.



27 mai. Mise en place des bases pour la reconstruction.



23 juin. Conférence de presse d'avancement des travaux durant la pose de la charpente.



4 juin. Montage des murs.



Le mot d'Emmanuel ALONSO, Maire :

Le Mille-Clubs est un bâtiment communal, témoin d'une politique passée en faveur des clubs et associations, avec son architecture multipliée à l'échelle nationale... et de moins en moins au bout de soixante ans. Dédié depuis sa création aux associations, la Ville le fait perdurer comme outil au service du tissu associatif, puisqu'il hébergera de manière prioritaire l'ASCA Rugby, mais aussi d'autres associations dans un souci de mutualisation.

Rue Jules Guesde : projet de sécurisation

Afin de sécuriser la rue Jules Guesde pour la circulation piétonne, des travaux de création de trottoirs sont envisagés. Dans cette perspective, les différents diagnostics ont été réalisés et les démarches d'acquisition sont en cours.



Rue Jules Guesde aujourd'hui.

Travaux d'assainissement

Au cours de la prochaine période, la Communauté d'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées (CATLP) a prévu des interventions sur trois secteurs :

- **Rue du 11 novembre** : intervention de chemisage (réparation de la canalisation par l'intérieur) en août, en route barrée, principalement de nuit.
- **Rue du 8 mai** : intervention de chemisage sur le tronçon allant de la rue du 11 novembre jusqu'à la cité Roussel.
- **Quartier Chambord, Beaugency, Amboise** : un projet de reprise du réseau d'assainissement est également prévu par la Communauté d'Agglomération. Le calendrier reste à définir.
- **Rue de l'Ardiden** : renouvellement programmé du réseau.

Rue du Moulin : travaux de reprise de la voirie

Les travaux d'assainissement désormais terminés, une reprise provisoire de la voirie a été effectuée.

Les trottoirs seront prochainement repris au niveau des tranchées, ainsi que la voirie en totalité.



Tenez-vous informés des actualités concernant les travaux dans votre ville sur ville-aureilhan.fr



Distribution d'eau potable et domestique le jeudi 17 juillet au stade Jules Ferry.

Incident sur le réseau de distribution d'eau potable

Une chaîne de solidarité rapidement mise en place

Créée par le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) Adour-Coteaux, la distribution d'eau potable sur Aureilhan a été fortement perturbée suite à la rupture d'une canalisation intervenue le mercredi 16 juillet en soirée. Alors qu'Adour Coteaux s'occupait de la partie technique de recherche de la fuite pour réparation, la Ville, de son côté, a mis en place dès le jeudi 17 juillet des opérations de distribution d'eau potable et domestique, et contacté les

personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Ces dispositions ont pu être affichées en Mairie, annoncées sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Ville, ainsi que dans la presse locale. Ce sont ainsi près de 800 personnes qui se sont déplacées le jeudi soir, entre 17h et 20h30, au stade Jules Ferry, pour une distribution basée sur des règles claires : 3 litres d'eau en bouteille par jour par personne et mise en place de cuves d'eau domestique pour les usagers à raison de

10 litres par jour par foyer.

Bien que des mesures aient été prises afin d'assurer une distribution d'eau potable et domestique pour le week-end, la situation est revenue à la normale au cours de la nuit du jeudi 17 juillet au vendredi 18 juillet. La Municipalité remercie les usagers et l'ensemble des partenaires publics et privés mobilisés dans cette chaîne de solidarité, belle illustration du caractère précieux des services publics.

Sécurité du quotidien : Police Nationale et Police Municipale mobilisées pour les habitants

La coopération entre la Police Nationale et la Police Municipale est un élément indispensable pour la sécurité du quotidien. Pour cela, une nouvelle Convention de Coordination des forces de sécurité à récemment été signée.

Lundi 23 juin, la nouvelle Convention de Coordination des forces de sécurité a été signée en Mairie, en présence de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées et de Monsieur le Directeur Départemental de la Police Nationale des Hautes-Pyrénées. En définissant les rôles et responsabilités de la Police Nationale d'un côté, et de la Police Municipale d'Aureilhan de l'autre, cette Convention a pour objectifs de :

- Faciliter les échanges.
- Coordonner l'action des Services.

- Améliorer le travail de prévention et de répression afin d'assurer la tranquillité publique, dans l'intérêt des citoyens.

À l'occasion de cette signature, Monsieur le Préfet a souligné la pertinence de cette démarche pour assurer la sécurité au quotidien. Le Directeur Départemental de la Police Nationale des Hautes-Pyrénées a également mis en exergue la complémentarité des missions de chacun, Police Nationale et Police Municipale, permettant un maillage territorial efficace.

Monsieur le Maire a également rappelé que chaque habitant était un acteur du bien-vivre ensemble, les incivilités du quotidien étant l'une des premières pré-occupation des habitants. Qu'il s'agisse de la vitesse des véhicules, du stationnement, des déjections canines, sans oublier le respect des horaires pour les travaux de jardinage ou bien encore la gestion des ordures ménagères, la vie en collectivité nécessite le respect des règles et des personnes.

Retrouvez une présentation de la Police Municipale d'Aureilhan en page 19.



23 juin 2025. Signature de la Convention de Coordination des forces de sécurité.

Aureilhan félicite ses sportifs



11 juillet 2025. 4 équipes et 4 sportifs individuels félicités en Mairie.

Le 11 juillet dernier, la Municipalité accueillait en Mairie les sportifs des clubs d'Aureilhan titrés au cours de cette saison. L'occasion de mettre en lumière ces sportifs émérites, mais aussi les entraîneurs, éducateurs et bénévoles qui mettent tout en place au quotidien pour leur permettre d'atteindre ces résultats.

Aureilhan regorge de talents et bénéficie d'un tissu sportif associatif dense et de qualité, qui permet au plus grand nombre, dès le plus jeune âge, de pratiquer les activités sportives de leur choix. Discipline, engagement, bien-être physique et moral sont les piliers de ce mélange d'implication, de détermination et de dépassement de soi, dans le respect des valeurs sportives. Au cours de la saison, 4 équipes et 4 sportifs individuels ont été titrés dans leur catégorie. L'occasion pour la Municipalité de saluer ces performances, résultats d'aventures personnelles et collectives uniques.

Les sportifs félicités :

- **ASCA Judo** : Elsa FERNANDEZ (-40kg) et Mathys DEVAIRE (-50kg), champions d'Occitanie.
- **ASCA Tennis de Table** : Paolo GIMENES et Livio QUENTIN, Champions Départementaux.
- **ASCA Football** : les U15 masculins, vainqueurs de leur poule de D2 District.
- **ASCA Basket** :
 - Les équipes U15 féminines et masculines, championnes Armagnac-Bigorre.
 - L'équipe des Séniors féminines, qui accède à la Régionale 2.

Fête d'Aureilhan

26, 27 et 28
septembre 2025

3 jours
d'animations et de
fête foraine

Organisée par l'association Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan, en partenariat avec d'autres associations aureilhanaises.

Vente de crêpes par le club Amitié Soleil d'Argent vendredi après-midi et samedi matin.

Vendredi
26 septembre

Que la fête commence !

18h30-20h : Apéritif de la Municipalité avec animation musicale par Royal O'Bar, place de l'Église.

Samedi
27 septembre

11h30-14h : Bodega/Repas (ASCA Rugby), place de l'Église.

14h : Concours de pétanque organisé par l'ASCA pétanque au Parc des Sports, rue du stade.

16h-18h : Après-midi récréative avec maquillage, sculpture ballons, jeux en bois, bal des pitchouns avec mascottes, place de l'Église ou au Centre Jean Jaurès (selon météo).

18h : Messe animée par la Chorale, Église Saint-Gérin.

18h30 : Bodega/Repas animé par la banda Les Eskapats, place de l'Église.

22h-3h : Bal gratuit animé par l'orchestre Next, place de l'Église.

23h-3h : Bal des jeunes animé par le podium Expérience, entrée payante 5€ avec 1 conso, Centre Jean Jaurès.

Dimanche
28 septembre

Place de l'Église :

12h-12h45 : Pot de l'amitié, apéritif offert

12h30-15h : Bodega / Repas animé par le groupe San 2 Mi Mesure.

Accès payant, 5€ :

16h-18h : Défilé de la Cavalcade animé par la banda Los Muchachos, Batucada Em - Cima, Lumynight (les Robots), Mozdrums (les tambours). Animation Cosplay et animation thématique Manga (Alexandre N'gobo, GeekEvents).

18h-21h30 : Bodega/Repas animé par les groupes du défilé.

18h30 : Tirage au sort de la tombola suivi du concert de Bernard Minet (au Centre Jean Jaurès si mauvais temps).

20h30 : Défilé nocturne avec illumination des chars et animations musicales.

Ville d' **AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA)

Une nouvelle belle promesse pour cette édition 2025-2026.

La Saison Culturelle de l'ECLA 2025-2026 débutera le **samedi 6 septembre 2025, à 18h30, dans le parc de l'ECLA, au 24 avenue Jean Jaurès**. À l'occasion de la présentation de cette saison, un spectacle théâtral tendre, baroque et déjanté, qui retrace une histoire familiale cabossée, sera joué gratuitement. Un hommage à un grand-père cycliste par la Compagnie Monde à Part.

Plus qu'une simple manifestation d'ouverture, cet événement gratuit vous invite à soutenir les artistes et à laisser la culture irriguer notre quotidien. De quoi amorcer une programmation vivante, engagée et accessible, où se croisent les arts, les générations et les imaginaires. À noter : l'ECLA vous ouvrira ses portes dans le cadre de la programmation culturelle de septembre 2025 à juin 2026.



Retrouvez la nouvelle programmation de l'ECLA au cœur de ce magazine.



Le Mot de Suzan DEWAN,
Conseillère Municipale
Déléguée à la
Politique Culturelle

La saison culturelle de l'ECLA est le résultat d'un travail collectif entre la Municipalité et ses partenaires que sont la MJC, le Parvis et le Ciné-Club. Tous ensemble, nous portons l'ambition de vous proposer une programmation culturelle de qualité et de proximité, avec des tarifs abordables. Puisque la Culture nous rassemble, nous interroge et nous divertit, elle doit être à la portée de chacun. À Aureilhan, grâce à cette démarche collective et à la présence de nos partenaires, cette ambition trouve chaque jour sa traduction concrète. À vous désormais de devenir des acteurs de cette saison, en laissant votre curiosité vous inviter à découvrir ces temps forts et les femmes et les hommes qui les animent.

Quelques mots des habitués de l'ECLA



Jean-Pierre LAGORS,
Adhérent
du Parvis

Je suis venu assister à différents spectacles du Parvis à l'ECLA depuis les deux dernières saisons culturelles. J'apprécie le format intimiste de la salle qui permet une belle proximité avec les interprètes, que ce soit pendant ou après les représentations. J'ai été bien accueilli à chacune de mes venues. Féru de culture, je vois environ 50 spectacles par an et reviendrai sans hésitation à l'ECLA d'Aureilhan !



Monique CARRERE,
Adhérente
du Ciné-Club

Je suis une adepte du Ciné Club d'Aureilhan depuis la saison dernière. C'est une grande chance de bénéficier d'un Ciné Club au cœur de la Cité. Avant chaque début de séance, une présentation de l'œuvre est effectuée dans l'auditorium intimiste. La programmation est diversifiée (films anciens, récents, historiques...) et l'ambiance très conviviale, je dirais même familiale. L'expression est libre et la fin du film laisse place aux débats. En tant qu'adhérent, nous apprenons et découvrons plein de choses !

Un lieu pour tous : découvrez votre Espace de Vie Sociale !

MJC —

Vous cherchez un endroit où rencontrer de nouvelles personnes, partager un café, apprendre, échanger ou simplement passer un bon moment ? L'Espace de Vie Sociale est fait pour vous, que vous soyez curieux, nouvel arrivant, retraité actif, parent ou jeune en quête de projets...

Bienvenue à l'Espace de Vie Sociale de la MJC d'Aureilhan : un lieu pour bouger, créer, se sentir bien... ensemble !

Depuis 2022, la MJC d'Aureilhan a ouvert un Espace de Vie Sociale (EVS) : un lieu ouvert à toutes et à tous, dédié aux rencontres, aux échanges et à la construction de projets collectifs. Porté par des valeurs de solidarité, de bienveillance et de participation, l'EVS vous accueille pour vivre ensemble des moments riches et humains et faire que chaque semaine rime avec convivialité, échanges et bien-être. Venez partager, créer, respirer... et faire vivre ce lieu qui vous ressemble.

Pourquoi venir à l'EVS ?

- **Pour se rencontrer et sortir de l'isolement** : seul, en couple, en famille ou entre amis, tout le monde y est le bienvenu. On y vient pour parler, rire, écouter... et parfois simplement être ensemble.
- **Pour participer à des activités variées** : conférences parentalité, temps parents-enfants, réunions de projets participatifs, ateliers d'échange de savoirs et ateliers créatifs, rencontres intergénérationnelles, sorties culturelles, jeux, cuisine partagée, débats... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !
- **Pour être acteur de la vie locale** : ici, ce sont les habitants qui font vivre le lieu. Vous avez une idée ? Envie de lancer une activité ? L'équipe est là pour vous accompagner.

Un programme vivant et ouvert à tous, toute l'année !

- **Les mercredis matin**, on chausse ses baskets pour des balades conviviales sur des sentiers variés.
- **Chaque 2^{ème} samedi du mois**, place à la créativité et à la détente avec nos journées multi-activités : bien-être, couture, macramé, tricot, crochet, danse en ligne... il y en a pour tous les goûts !
- **Tous les 2^{ème} jeudis du mois**, les ateliers Positiv'ons rassemblent petits et grands autour de créations solidaires, offertes à des enfants hospitalisés, à des personnes malades ou vendues pour soutenir des associations solidaires.
- **Une fois par mois**, le vendredi, on prend le large avec des sorties culturelles, des balades ou des pique-niques, à bord des mini-bus de la MJC. Direction Ciboure, Bagnères et bien d'autres surprises !

- **Juste avant chaque départ en vacances**, les vendredis riment avec soirées jeux, en famille ou entre amis, avec l'association Jeux Vœux Jouet.
- **Et toute l'année**, on se retrouve autour de conférences sur la parentalité ou de sorties familiales à la montagne, à la découverte du patrimoine ou pour le plaisir de s'amuser ensemble.

Et pour aller plus loin ensemble...

Chaque 3^{ème} jeudi du mois, de 17h à 20h : retrouvons-nous pour un temps d'échange libre ! Un moment pour discuter, proposer des idées, imaginer de nouveaux projets... ou simplement papoter autour d'une boisson chaude !

Infos pratiques

Espace de Vie Sociale – MJC d'Aureilhan
16 bis rue Jules Guesde, 65800 Aureilhan
Tél. : 07 81 42 36 21
E-mail : evs.mjcaureilhan@gmail.com



Le mot de Christian ZYTYSKI, Maire - Adjoint délégué aux Politiques Contractuelles

Les actions de l'Espace de Vie Sociale de la MJC sont en cohérence avec la Convention Territoriale Globale (CTG) mise en place par la Ville avec ses partenaires, outil contractuel qui rend cette action encore plus robuste. La CTG est une véritable démarche collective afin de lier entre eux les différents acteurs et déployer nos actions envers ceux qui en ont besoin. Elle traduit un engagement de longue date de la Municipalité en faveur des solidarités et du bien-vivre ensemble, dans un souci d'efficacité et de pertinence des politiques mises en place.



Des sorties de l'Espace de Vie Sociale.

Le Centre de Santé a fêté ses cinq ans

Ouvert en 2020 en pleine période COVID, le Centre de Santé d'Aureilhan fête cette année ses cinq ans ! À cette occasion, une journée dédiée à la Santé était organisée le 4 juin dernier au Centre Jean Jaurès. Retour sur cet événement.

Le 4 juin 2025, le Centre Jean Jaurès accueillait une journée dédiée à la Santé. Information, sensibilisation, prévention, dépistage : des stands tenus par la trentaine de partenaires de cet événement ont permis au public d'en savoir plus sur ces thématiques du quotidien. De la vaccination, en passant par le dépistage, la sexualité ou encore la santé mentale, de nombreux sujets ont été abordés... Des temps d'échanges ont également rythmé cette journée :

- Une balade interactive sur le thème *Santé et environnement* : mieux connaître les moustiques tigres, les tiques et les chenilles processionnaires avec l'ARS Occitanie et le CPIE Bigorre Pyrénées.
- Une première conférence sur la place de l'infirmière Asalée en médecine de ville.
- Une seconde conférence sur le parcours prévention, de 0 à 100 ans.



Le mot d'Emmanuel ALONSO, Maire :

Parce que le Centre de Santé était autant une nécessité qu'un projet ambitieux, la Municipalité tenait à fêter ses 5 ans à travers un événement ouvert au public, sur des thématiques d'actualité qui touchent le plus grand nombre. Un grand merci à l'équipe du Centre de Santé et aux nombreux partenaires, qui ont fait de cette journée un succès populaire et collectif. Rendez-vous pour les 10 ans !



Le saviez-vous ?

Le Centre de Santé, c'est :

- 5 cabinets médicaux ;
- La recherche en cours d'un 6^{ème} médecin, toujours salarié par la Ville ;
- Un médecin vacataire qui assure des consultations supplémentaires ;
- 53 heures d'ouverture hebdomadaire ;
- 16 000 consultations réalisées chaque année.



Vous souhaitez soutenir la lutte contre le cancer ? Prenez le départ de la course ou de l'une des 3 randonnées proposées le dimanche 5 octobre par l'ASCA Marche et Course dans le cadre d'Octobre Rose. Si vous avez déjà participé à un événement Octobre Rose, n'hésitez pas à venir avec votre tee-shirt rose. On vous attend nombreuses et nombreux !

Les départs :

9h45 : course de 6km

9h50 : rando de 10km

9h55 : rando de 6km

10h : rando de 3km

Inscriptions :



En ligne sur
helloasso.com

ou

Sous format papier :
flyers disponibles
en Mairie

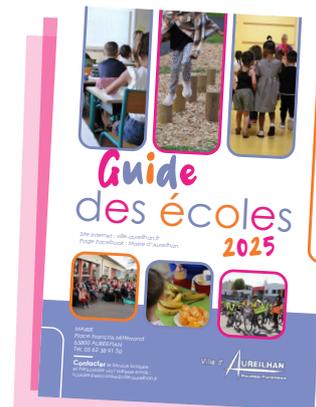
Guide des Écoles

Le Guide des Écoles 2025-2026 est disponible !

Présenté en mai à l'occasion des Portes Ouvertes des écoles et du Restaurant Scolaire, le *Guide des Écoles 2025-2026* recense les principales informations en matière scolaire. Sectorisation, présentation des écoles, tarifs des repas, calendrier des différentes démarches d'inscription à accomplir, présentation du Restaurant Scolaire : n'hésitez pas à le

consulter pour retrouver en un clin d'œil les réponses à vos questions, et ainsi aborder sereinement la rentrée. En complément, tout au long de l'année, les actualités scolaires sont publiées sur le site Internet de la Ville et le Service Scolaire et Périscolaire est à votre écoute pour répondre au mieux à vos différentes interrogations.

Education



Le mot de Virginie FAVERON, Maire-Adjointe déléguée à l'Éducation

“ L'action de la Municipalité en faveur de l'éducation est un engagement fort, réalisé au quotidien grâce à la mobilisation de femmes et d'hommes des Services Scolaires, Techniques et Administratifs. À travers ce Guide, la Ville a tenu à proposer un outil simple et pédagogique pour permettre aux parents et aux enfants de retrouver toutes les informations dont ils ont besoin. N'hésitez pas à le télécharger depuis le site Internet de la Ville, ou à vous le procurer à l'accueil de la Mairie : ce Guide des Écoles est fait pour vous ! ”

Dépôts sauvages de déchets : préservons notre cadre de vie

Pour le bien-vivre ensemble, chacun doit faire preuve de civisme et de tolérance. À la fois menace pour la santé, nuisance visuelle et olfactive, les dépôts sauvages de déchets représentent plusieurs risques au quotidien. Ensemble, œuvrons pour une ville plus propre.

Le dépôt sauvage d'ordures : une menace pour la santé

Le dépôt sauvage se définit comme l'abandon de déchets par un individu sur la voie publique, dans des espaces verts ou des endroits non autorisés pour le dépôt de déchets. Source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages, le dépôt sauvage est une véritable menace quant au risque d'incendie, de blessure ou bien encore d'intoxication. En complément des nuisances visuelles et olfactives, les déchets abandonnés peuvent attirer des animaux nuisibles tels que les rats, qui peuvent à leur tour être source de maladies dangereuses pour la santé publique.



🔔 Le saviez-vous ?

Retrouvez dans les précédentes éditions d'Aureilhan le Mag les articles consacrés aux incivilités :

- Avril : le stationnement.
- Janvier : les déjections canines.

Les déchèteries et containers dédiés : les bons gestes à adopter

Nombreux sont les dépôts réalisés autour des containers. Dommage, car le plus gros du chemin est alors fait : il ne reste plus qu'à mettre ces déchets dans le container, et le tour est joué ! Viennent ensuite les dépôts de déchets verts : même s'ils sont qualifiés de « verts », leur place n'est pas dans la nature, mais à la déchèterie. Enfin, les déchets laissés directement sur le sol constituent également des dépôts sauvages. Emballages, restes alimentaires, bouteilles et cannettes : la proximité d'une poubelle n'est pas non plus gage de succès. Pour éviter ces incivilités, le sens civique demeure la première des conditions. Les articles R.632-1 et 635-8 du Code Pénal interdisent et sanctionnent d'amendes allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Le réseau des déchetteries de l'agglomération est géré par le Syndicat Mixte de Collecte des déchets (SYMAT). Retrouvez les adresses et horaires des déchèteries :

- sur le site Internet du SYMAT (www.symat.fr) ;
- par téléphone auprès de l'Accueil du SYMAT (0 800 81 60 51) ;
- ou directement au siège du SYMAT (115 rue de l'Adour, 65 460 Bours).



Le mot de Frédérique BELLARDI, Maire-Adjointe déléguée à la Sécurité Routière et à la Salubrité :

Les enjeux soulevés par les dépôts sauvages de déchets vont au-delà de la propreté des espaces. Ils touchent au respect de l'environnement, au renforcement du lien social et, plus globalement, à l'amélioration de la qualité de vie. Si la répression est un volet nécessaire, c'est avant tout le sens civique qui doit primer. Car jeter des déchets ailleurs que dans les endroits prévus à cet effet, c'est porter atteinte au cadre de vie. Ensemble, ne faisons pas de la nature une poubelle !

Police Municipale polyvalente

Pédagogie et prévention sont les maîtres-mots de ce service tout-terrain de la Ville. Découvrez le quotidien des trois agents de la Police Municipale qui œuvrent pour le bien-être des habitants d'Aureilhan.



La Police Municipale sur le terrain lors de la Fête locale 2024.

Une présence humaine et accessible

Les agents de la Police Municipale **interviennent uniquement sur le domaine public**. Leurs actions se concentrent sur des missions de proximité : gestion des conflits et des troubles de voisinage (végétation trop abondante, bruit), patrouilles à pied ou en véhicule dans les rues, présence lors des événements locaux et lieux de rassemblements, sécurisation des écoles, interventions diverses (accident, dégradations...), repérage des infractions en termes d'urbanisme, de code de la route ou les infractions pénales, maintien de la tranquillité publique. **Leur objectif principal : assurer un cadre de vie serein et prévenir les incivilités.**

La Police Municipale possède une connaissance fine du territoire et de ses habitants. Proche du quotidien des citoyens, les agents sont souvent les premiers interlocuteurs en cas de problème sur la voie publique. Leur rôle dépasse le simple cadre répressif : ils conseillent, informent, apaisent les tensions et orientent les usagers vers les services compétents.

Un rôle administratif indispensable

En plus de leur présence sur le terrain, les agents assurent diverses tâches administratives : application des procédures en cas de péril imminent (bâtiment menaçant, ruine...) ou d'insalubrité (déjections, dépôts sauvages...), rédaction et application des arrêtés municipaux (stationnement, occupation du domaine public, travaux, débits de boissons...), rédaction de divers dossiers communaux (vidéoprotection par exemple), gestion des animaux errants ou chiens de 2^{ème} catégorie de la Ville, ou bien par exemple extraction et transmission des données des radars pédagogiques de la Ville à la Police Nationale.

Ce travail administratif constitue l'ossature de l'action policière locale. Il garantit une gestion rigoureuse, légale et traçable des interventions.

« Notre objectif est avant tout d'être sur le terrain pour prévenir ».



Le mot de
Philippe ZANCHETTA,
Maire-Adjoint
délégué au
Personnel
Communal :

Les agents de la Police Municipale sont au contact direct et quotidien des habitants. Leurs missions sont variées, allant de la pédagogie à la répression en passant par la prévention. Ils sont des acteurs précieux de la sécurité du quotidien, et des partenaires indispensables aux forces de sécurité de la Police Nationale. Ils sont à votre écoute : n'hésitez pas à aller à leur rencontre et les solliciter.

La Police Municipale d'Aureilhan en quelques chiffres :

- 400** arrêtés, courriers, documents divers, procédures administratives, urbanisme, traités en 2024
- 400** interventions en 2024 (interventions de tous types liées aux animaux, au voisinage, au stationnement, à la circulation, aux dépôts sauvages)
- 1h30** par jour et par agent dédiée à sécuriser les enfants aux abords des écoles

Poste de Police Municipale : 2 avenue du Bois, 65800 Aureilhan
Permanences hebdomadaires de la Police Municipale :
le lundi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h00 à 16h00
Contact : 05 62 38 91 52 ou mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr



VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE

Rencontre avec l'ASCA Tennis de Table

Le tennis de table : un sport populaire qui s'adapte à tous les niveaux

Depuis les Jeux Olympiques de Paris 2024, le tennis de table a pris de l'ampleur dans le cœur des français et dans les clubs. A l'échelle des Hautes-Pyrénées pour illustration, les inscriptions pour l'année 2024-2025 ont augmenté de 40% par rapport à la saison précédente. L'ASCA Tennis de Table, fondée en 1985 par Jean-Bernard DUBARRY, aujourd'hui présidée par Joël MOREAU, comptait 70 adhérents pour la saison 2024-2025. N'hésitez pas si vous souhaitez tester cette discipline conviviale à la rentrée de septembre.

L'ASCA Tennis de Table s'adapte à chaque niveau, proposant des séances de loisirs, jusqu'à la préparation à la compétition, et intègre aussi le handisport dans ses programmes. L'association a mis en place un partenariat annuel avec l'école des Cèdres afin de faire découvrir ce sport à la fois collectif et individuel aux élèves. Trois à quatre entraîneurs sont présents durant chaque séance, au cours desquelles se mêlent plaisir, partage et convivialité.

L'ASCA Tennis de Table en chiffres

- 70 adhérents, dont 40% de jeunes (-18 ans).
- Les adhérents sont âgés de 7 à 80 ans.
- 50% des adhérents pratiquent la discipline en compétition, et l'autre moitié en loisir.
- 14 tables disposées dans le gymnase (pas d'attente pour les joueurs).

Pour aller plus loin

- Venez faire un cours d'essai gratuit, les cours reprennent au début du mois de septembre !

- Retrouvez l'association lors de la prochaine Rencontre des Associations le 6 septembre 2025 à partir de 10h.
- Le prochain tournoi organisé par l'ASCA Tennis de Table, gratuit et ouvert à tous, se tiendra en décembre 2025.
- Les jeunes (-18 ans) du club qui pratiquent ce sport en compétition ou en loisir sont conviés 4 samedis après-midi par an à participer à « La coupe de Bigorre », rassemblement jeune départemental.

Ça se passe où ?

L'association vous accueille dans le gymnase du collège Paul-Valéry à Séméac.

🔔 Le saviez-vous ? Le «🔔» tennis de table est conseillé par les professionnels de santé dans le cas d'atteinte de la maladie de Parkinson.

À l'ASCA Tennis de Table, les joueurs en situation de handicap sont les bienvenus.



Portrait chinois



Joël MOREAU,
Président de l'association et Président du Comité départemental de Tennis de Table

« L'ASCA Tennis de Table est un club ouvert à toutes et tous, tout le monde est le bienvenu ».

- Si l'ASCA Tennis de Table était :
- Un set : 11 points à marquer avec 2 points d'écart, durant 2 sets (en loisir) ou 3 sets (en compétition).
 - Un instrument de musique : le piano, un art qui se pratique de l'épaule jusqu'au bout des doigts, sans compter sur le travail de jambes.
 - Un accompagnement : au sein du club, 4 jeunes de la saison 2024-2025 ont atteint le niveau pré-national.

Renseignements :

Contact Club : M. Laurent GIMENES
06 88 54 63 03 - ascatt65@gmail.com
Site Internet : www.ascatt65.fr
Page Facebook : ASC Aureilhan Tennis de Table

Tarifs :

- Compétition :
7 à 14 ans : 100 €
15 ans et + : 140 €
- Loisirs :
7 à 18 ans : 70 €
19 ans et + : 90 €

Lieu des séances :

Gymnase du collège Paul-Valéry
51 rue Théophile Gautier
65600 SÉMÉAC



Une partie des jeunes joueurs en Coupe de Bigorre.

Église Saint-Gérin : des vitraux dynastiques

Par temps de fortes chaleurs, tout le monde se précipite vers les lieux les plus frais : grottes, cinémas, piscines et aussi... églises. Une bonne raison pour pousser la porte de celle d'Aureilhan, si ce n'est déjà fait. Elle recèle un bon nombre de très belles choses, en particulier des vitraux.

En 1954, un violent orage s'abat sur le village, accompagné d'une foudre dévastatrice. Un énorme éclair frappe le clocher : un enfant, prénommé Pierrot, est à ce moment-là à la porte de l'édifice. Heureusement pour lui, il ne tombe pas raide mort, mais il est bien secoué. S'il s'en sort indemne, ce n'est pas le cas des vitraux : ils volent tous en éclats. Pas vraiment une perte : ils étaient plus qu'ordinaires et sans aucune originalité. La Municipalité de l'époque décide, en 1955, de remplacer les vitraux et fait appel à de célèbres verriers, qui forment déjà une véritable dynastie : les Mauméjean. La preuve d'un goût certain.

La dynastie débute avec Joseph et prend son véritable envol avec Pierre-Jules, son fils, qui établit son premier atelier à Pau en 1860. Pas moins de huit générations vont se succéder et les ateliers se multiplier : Dax d'abord, puis Bayonne, Anglet et bien sûr Paris. Mais aussi Madrid, Barcelone, Saint-Sébastien, etc. La branche des maîtres-verriers s'éteint à la mort de Georges, en 1970.

Aujourd'hui, les vitraux Mauméjean sont connus sur à peu près toute la planète : ils ornent non seule-

ment des églises dans le monde entier, mais aussi des palais, dont celui d'Alphonse XIII à Madrid, et une foule de domiciles particuliers.

La tête miraculeuse

L'Église d'Aureilhan compte six vitraux Mauméjean : l'Annonciation à Marie, le Bon Pasteur, la Cène, la Résurrection, la Pentecôte et enfin le supplice de Saint-Gérin, le saint patron d'Aureilhan. Ce vitrail particulier est situé juste en face de l'entrée. Il relate une légende : au V^{ème} siècle, les « barbares » Wisigoths règnent en maîtres sur le pays. Et bien évidemment, ils entendent soumettre tout le monde à leur religion. Mais certains vont résister, dont un ecclésiastique chrétien nommé Gérin. Intimidations, menaces, tortures, rien n'y fait : Gérin ne cède pas. Alors, sans autre forme de procès, les Goths décident de le décapiter, tout simplement. Il est emmené sur un gué de l'Adour, à Tarbes, à l'emplacement de l'actuel pont de la Marne. Un grand coup de hache et paf ! La tête plonge dans le fleuve. Elle dérive jusqu'à Aureilhan, où une femme aveugle lave ses choux et ses raves à tâtons. À peine a-t-elle touché la tête qu'elle recouvre la vue. Le vitrail retrace cette scène, avec cependant un petit anachronisme : on y voit le parapet du pont de la Marne qui évidemment n'existait pas à l'époque. Mais peu importe : toute la magie de l'art verrier Mauméjean opère pleinement.

La Municipalité de l'époque décide, en 1955, de remplacer les vitraux et fait appel à de célèbres verriers : les Mauméjean.



Clin d'œil breton

Tout récemment, un membre de l'APA s'est rendu en Bretagne, où les églises rivalisent de richesses historiques et d'austère beauté. En pénétrant dans l'église de Ploudalmézeau (Finistère Nord), énorme surprise : derrière le chœur, un immense vitrail de 3m x 4m, représentant la Crucifixion, attire l'œil du visiteur pyrénéen. « Tiens, on dirait du Mauméjean. Allons, allons, du Mauméjean, au fin fond de la Bretagne, ne rêvons pas et ne sombrons pas dans le chauvinisme... »

Après un tour complet, notre visiteur s'approche du vitrail et voit la signature : Mauméjean !

Ce vitrail est antérieur à ceux d'Aureilhan, puisqu'il est indiqué qu'il a été posé dans le premier quart du XX^{ème} siècle. Donc vers 1925-1930.



Page rédigée et illustrée par l'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

L'investissement, pilier de l'action municipale

L'investissement est au cœur de l'action municipale. Investir, c'est permettre de renforcer nos services publics, et ainsi répondre à vos besoins tout en améliorant le cadre de vie. Investir suppose de disposer d'un programme d'actions clairement établi. Notre programme municipal, que nous vous avons présenté en 2020 est pour cela notre fil rouge : aujourd'hui déjà réalisé à 90%, il témoigne de notre détermination à agir jour après jour, conformément à nos engagements. Investir nécessite également de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de conserver des marges d'action. L'équipe municipale est ici aussi au rendez-vous de ses engagements, comme en témoigne par exemple l'absence d'augmentation de la fiscalité depuis plusieurs années.

Mais si ce tableau est aujourd'hui satisfaisant, jusqu'à quand pourrions-nous cependant maintenir ce niveau de réalisation ? En effet, alors que les demandes des habitants sont de plus en plus nombreuses, l'argent public devient quant à lui de plus en plus rare. Car si nous pouvons vous proposer année après année tant de nouvelles réalisations, c'est grâce au soutien de nos partenaires institutionnels, que la Ville et ses Services solli-

citent autant qu'elle peut. De projet en projet, la part d'autofinancement de la Ville progresse désormais régulièrement. Depuis l'inauguration en septembre 2023 de la salle des Berges de l'Adour, subventionnée à hauteur de 65% pour un autofinancement de 35%, nous devrions passer deux ans plus tard, dans le cadre du projet de reconstruction du Mille-Clubs, à un subventionnement de 20% et un autofinancement de 80% pour ce projet de plus de 600 000 € TTC.

Dans ce contexte incertain, nous pouvons nous satisfaire de constater que les projets structurants sur lesquels nous nous étions engagés ont été réalisés, renforçant le niveau d'équipement d'Aureilhan. Une fierté pour notre équipe et notre ville. C'est le fruit de notre engagement pour continuer à vous servir, et être là pour vous. Néanmoins, ne nous y trompons pas : notre capacité à faire face aux dépenses sera à l'avenir de plus en plus tendue, et impliquera des arbitrages encore plus complexes. Ces choix, nous continuerons à vous les présenter, avec écoute et de manière transparente, comme nous l'avons toujours fait. Car notre volonté de faire du lien, quant à elle, demeure intact. Innover, développer les services : tel est le sens de notre démarche pour faire ce lien, et ainsi permettre aux usagers de disposer, par exemple,

d'un tissu associatif dynamique. Afin de poursuivre ce travail de proximité et agir pour le bien de tous, il est indispensable de laisser aux Communes leurs capacités d'actions.

Alors que nous entamons les six derniers mois de ce mandat, nous le réitérons avec vigueur devant vous : notre détermination se renforce au regard de l'urgence sociale, économique et environnementale actuelle. Ensemble, continuons d'agir pour notre quotidien et préparons notre avenir. À chaque niveau de collectivité de prendre ce relais pour une réponse efficace aux enjeux.

**Christian ZYTYNSKI, Parti Socialiste,
Daniel LARRÉGOLA, Parti Communiste.**

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Nous commencerons cette tribune en décernant un mauvais point au SYMAT.

En effet, nous réclamons depuis longtemps la réouverture du site d'Aureilhan le lundi. Suite à la réorganisation des déchetteries sur l'agglomération et à la fermeture de Tarbes Nord, le mardi matin voit un afflux d'usagers et une file de véhicules jusqu'au giratoire, situation dangereuse au demeurant. Et que dire des déchets organiques devant être mis dans des

poches spéciales, poches à prendre uniquement à Bours, siège du SYMAT et non dans les mairies ou les déchetteries ; pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! Le SYMAT s'éloigne de sa mission de service public.

Par contre, un bon point pour l'aménagement du centre-ville qui est une réussite. Nous avons adhéré à ce projet dès le début.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Nous restons à votre disposition si vous le souhaitez.

**André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.**

CITOYENNETÉ

Appel à participation bureaux de vote



Vous souhaitez participer à l'organisation d'un scrutin en tant que membre d'un bureau de vote ? Vous êtes inscrit sur les listes électorales aureilhanaises et souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote en mars 2026, à l'occasion des élections municipales ? Ce n'est pas réservé aux élus mais ouvert à chaque citoyen.

Pour candidater, transmettez-nous votre demande et vos coordonnées sur :

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Pour plus de renseignements :

Service Elections

05 62 38 91 72

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h30

CADRE DE VIE

Affouage : l'occasion de faire le stock de bois



Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2025, les Aureilhanais intéressés devront personnellement, et obligatoirement, s'inscrire sur un registre disposé à l'Accueil de la Mairie, en présentant une pièce d'identité. Un tirage au sort sera ensuite organisé le samedi 25 octobre, à l'aire de pique-nique du Bois.

A partir du 8 novembre, les personnes tirées au sort pourront débiter la coupe de bois sur pied.

Tarifs 2025 :

15€ le stère, 5 stères à 75€.

Les dates à retenir :

- Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2025 : inscription en Mairie sur le registre.

- Samedi 25 octobre 2025 à 9h : tirage au sort.

- Du 8 novembre 2025 jusqu'au 15 mars 2026 : exploitation des lots délivrés.

ÉDUCATION

Fusion des écoles des Cèdres



Suite à la décision du Conseil Municipal du 10 mars 2025, à partir de la rentrée de septembre 2025, l'école maternelle et l'école élémentaire des Cèdres vont fusionner en une seule et même école nommée « Ecole Primaire les Cèdres ». La Direction sera assurée par Madame GENTNER, jusqu'alors Directrice de l'école élémentaire.

Pour rappel, les fusions d'écoles sont des réorganisations territoriales décidées par les municipalités et par les autorités académiques. Elles concourent à la mutualisation des moyens, du matériel, des projets, le fait de favoriser la liaison entre deux cycles, ou bien encore de multiplier les possibilités en termes d'échanges de services.

Désormais, les horaires d'accès à l'école seront unifiés. Rendez-vous est donné aux parents et aux enfants à la rentrée du 1^{er} septembre 2025 à partir de 8h35.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 2 AVRIL 2025

- De voter les taux des taxes locales 2025, sans augmentation ;
- De voter le Compte Financier Unique 2024 et le Budget Primitif 2025 ;
- De voter les tarifs du Restaurant Scolaire et de la Garderie pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- De signer une convention d'objectifs avec l'association « Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan » pour l'organisation de la Fête locale.

LE 4 JUIN 2025

- De procéder à des reprises de concessions au cimetière le Montagna ;
- De signer une convention de service pour une intervention de piégeage d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et pigeons de ville ;
- De signer une convention communale de coordination de la Police Municipale et des forces de sécurité de l'Etat ;
- De voter les modalités de la coupe de bois 2025.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

Rentrée associative

Samedi **6 septembre** 2025

 **2 événements**  **2 lieux**

SPORTIVE
10h-17h

Rencontre des Associations
au Parc des Sports,
rue du stade

CULTURELLE
18h30

Ouverture de la
Saison Culturelle
au parc de l'ECLA,
24 av. Jean Jaurès

**Spectacle
gratuit**

GRATUIT

